

## Le partenariat dans l'enseignement, dans et hors de l'école

Olivier Lodého

## ▶ To cite this version:

Olivier Lodého. Le partenariat dans l'enseignement, dans et hors de l'école. Expressions, 2006, Journées d'étude des 28 février, 1er et 2 mars 2006: "Les nouvelles conditions de l'enseignement", 27, pp.137-138. hal-02406739

## HAL Id: hal-02406739 https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406739v1

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LE PARTENARIAT DANS L'ENSEIGNEMENT, DANS ET HORS DE L'ÉCOLE

**Olivier LODÉHO**IUFM de la Réunion

a loi d'orientation de 1989, dite loi Jospin, prévoyait de situer l'élève au centre du système éducatif et de faire en sorte d'accueillir à l'école tous les enfants. De fait, l'articulation des différentes actions des professionnels de l'enfance devenait indispensable.

La loi de février 2005 pour la personne en situation de handicap et notamment ce qui concerne la scolarisation de celle-ci réaffirme fortement le principe du travail en partenariat.

Est-ce le constat d'une difficulté à mettre en œuvre la première loi qui justifie la venue de la deuxième ? Certainement pas, les deux n'étant liées que par le volet de la scolarisation. Cependant, la question de l'articulation des partenariats reste centrale.

L'articulation se définit dan le Larousse 2005 comme « une liaison, une jonction de deux pièces anatomiques dures » ou « l'assemblage de deux pièces mécaniques ayant un déplacement angulaire relatif ».

Il est aisé, en observant la communication parfois incertaine entre personnels des réseaux, équipes de circonscriptions et collègues des classes, d'envisager un usage sarcastique de ces définitions pour caricaturer les relations professionnelles des uns et des autres.

Il paraît donc indispensable de s'interroger sur les enjeux du travail partenarial et d'envisager la construction d'un cadre permettant celui-ci. Quelques questions peuvent guider cette réflexion :

- Quelles sont les enjeux du travail en partenariat ? Identitaire et/ou de pouvoir ? Dans le partenariat entre personnels de l'école et personnels d'autres institutions se pose le problème de la coordination et de la cohérence du projet pour l'enfant ou l'adolescent alors même que les logiques institutionnelles sont différentes.
- Quelles stratégies identitaires se jouent et se développent dans ces interfaces? Le projet individualisé constitue, à n'en pas douter, la concrétisation de l'articulation des partenariats; nous voyons pourtant, dans certaines institutions, des projets dits « individualisés » qui ne sont que des juxtapositions du thérapeutique, du pédagogique et de l'éducatif.
  - Qui évalue le travail en partenariat et en fonction de quoi ?

- Comment articuler les aides dans l'intérêt de l'enfant ? Le contrat qui lie les familles et l'école, ce sont les apprentissages, souvent ce contrat n'est pas clair. Les attentes parentales peuvent alors ne pas correspondre avec « l'offre » de l'institution et réciproquement.
- Quelles représentations les parents se font-ils de l'école ? Comment à l'intérieur de l'école respect-on les choix éducatifs des parents ?

Deux ateliers ont abordé ces questions et tenté d'envisager des pistes de travail :

- « Comment s'articulent les formations collège/entreprise ? Comment rendre cohérent le lien école/famille ? », atelier animé par François Gouffé, directeur de SEGPA, et Olivier Lodého, responsable de la formation AIS de l'IUFM de la Réunion.
- « Comment s'opère l'articulation des aides entre éducatif, pédagogique, psychologique et médical ? », atelier animé par Myriam Van Velde, éducatrice spécialisée en SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) et Denis Lamblin, pédiatre responsable du CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) de Saint-Louis.